



## Convocation assemblée générale ordinaire du GECE Hauts de France

**Dimanche 04 février 2018 à 9h30**

***Restaurant « l'escale »  
Rue Paul Vaillant Couturier  
62122 LAPUGNOY  
Tel : 03 21 62 67 23***

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire du GECE « Hauts de France » le dimanche 4 FEVRIER 2018 au restaurant « l'escale » à Lapugnoy, près de Béthune.

### **Le programme et l'horaire de la journée sont les suivants :**

**9h30 : accueil** des participants et émargements pour les adhérents 2017 sur la liste des présences.  
Café, jus de fruits, viennoiseries.

#### **10h00 : début de l'Assemblée Générale ordinaire du GECE:**

- approbation PV assemblée générale 2016
  - rapport moral du président Freddy Lutigneaux
  - rapport financier
  - bilan 2017 : participation aux courses SHF, concours d'élevage à Montigny en Cambresis, le CIR de Vatteville la Rue, les ventes, le site internet.
  - discussions autour des projets 2018 : le calendrier SHF, participation des organisateurs au GECE, tarif des engagements, le concours d'élevage, le CIR.
  - questions diverses : la fin annoncée du GECE, qui n'a plus de reconnaissance officielle. Il nous faudra dissoudre notre association. L'essentiel de ses missions sera repris par une nouvelle association régionale : l'ACA « Hauts de France », partenaire de l'ACA nationale, qui pourra organiser les concours, gérer les primes et subventions.

#### **11h00 : présentation de l'ACA « Hauts de France » :**

Concours d'élevage régional

A l'issue de cette assemblée, vers 12h 30, un apéritif sera offert par le GECE à tous les membres présents.

Dès 13h00 le repas, 31 € tout compris par personne sera servi aux personnes inscrites. Le menu sera à choisir sur place.

**Pour des questions d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir renvoyer le talon ci-joint avant le 28/01/2018, accompagné du chèque correspondant à l'ordre du GECE .**

Au plaisir de vous retrouver nombreux,

Le Président et le Conseil d'Administration.

**Talon réponse à retourner au plus vite à Marie-Pierre Gruson**  
**1 rue de la Fontaine des Pauvres**  
**02170 LE NOUVION EN THIERACHE**

Cocher les cases et rayer les mentions inutiles :

- Madame,  Monsieur .....
- Participera à l'AGO du 04 février 2018
- Ne pourra pas participer et joint son pouvoir signé au profit d'un membre présent.
- Sera présent à l'apéritif. (le restaurant a besoin de connaître le nombre de présents afin de préparer les gourmandises salées)
- Participera au repas et sera accompagné de ..... personnes et joignent un chèque de 31 € x ..... = ..... €

Signature :